

CRPE – Admission

200 questions pour réussir l'épreuve d'EPS

Michèle GUILLEMINOT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Sommaire

INTRODUCTION	7
1. L'épreuve orale d'« EPS » dans le concours	7
Pourquoi une épreuve orale sur l'EPS ?	7
L'épreuve	8
2. Les attentes du jury	9
3. Conseils et méthodologie	11
Structurer l'exposé	11
Respecter le temps donné	11
Ne pas être trop livresque ni trop scolaire	12
Être soi-même	12
Connaître le sujet et le mettre au service du savoir-faire	12
Proposer des réponses nuancées	12
Se méfier du savoir « savant » et ne pas utiliser de citations à mauvais escient	13
Utiliser les abréviations	13
Identifier des questions récurrentes	13
Donner une réponse	13
Ne pas être déstabilisé	14
L'entretien	16
Conseils particuliers	16

PARTIE I

Les quatre objectifs à l'école maternelle19

① Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets	21
1. Questions 1 à 15	21
2. Réponses 1 à 15	22

2	Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.....	26
1.	Questions 16 à 30	26
2.	Réponses 16 à 30	27
3	Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique	33
1.	Questions 31 à 41	33
2.	Réponses 31 à 41	34
4	Collaborer, coopérer, s'opposer.....	38
1.	Questions 42 à 55	38
2.	Réponses 42 à 55	39
5	Questions possibles sur le cycle 1	44
1.	Questions 56 à 70	44
2.	Réponses 56 à 70	45

PARTIE II

Les quatre champs d'apprentissage à l'école élémentaire..... 51

1	Réaliser une performance	53
1.	Questions 71 à 114	53
2.	Réponses 71 à 114	55
2	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.....	69
1.	Questions 115 à 146	69
2.	Réponses 115 à 146	71
3	Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique80	
1.	Questions 147 à 164	80
2.	Réponses 147 à 164	81

4	Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement	87
1.	Questions 165 à 180	87
2.	Réponses 165 à 180	88

PARTIE III

Principes généraux.....97

1	Définitions.....	99
1.	Questions 181 à 189	99
2.	Réponses 181 à 189	100
2	Sécurité et réglementation	107
1.	Questions 191 à 194	107
2.	Réponses 191 à 194	108
3	Développement de l'enfant	113
1.	Questions 195 à 200	113
2.	Réponses 195 à 200	114

CONCLUSION.....121

ANNEXES

1	Annexe 1 : SNES, le savoir nager en sécurité (2023)	125
2	Annexe 2 : Enseignement de la natation	130
3	Annexe 3 : Questions pour s'entraîner	134
4	Annexe 4 : EPS et développement de l'enfant.....	138



Introduction

L'école primaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, respect des règles et esprit d'initiative. L'école primaire développe le respect et la tolérance qui fondent les droits de l'homme et qui se traduisent au quotidien par le respect des règles de civilité et de politesse.

La liberté pédagogique implique une responsabilité ; son exercice suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle implique aussi, pour les maîtres, l'obligation de s'assurer et de rendre compte régulièrement des acquis des élèves. **Se faire respecter des élèves, respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'Éducation nationale fait partie de la mission du professeur des écoles.**

Celui-ci met en œuvre les règles d'une école laïque, publique et gratuite pour tous dans le respect des besoins du jeune enfant et de sa sécurité affective, en relation avec la famille. Il connaît les éléments de la réglementation spécifiques de l'école publique. **Le professeur des écoles est le garant de l'Éducation nationale, c'est bien « le plus beau métier du monde ».** Et la première étape pour entrer dans cette profession est l'obtention du CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles).

Cet ouvrage propose une mise en situation d'oral à partir de questions recensées lors des précédents concours dans différentes académies. Les réponses apportées sont celles préconisées et sont liées à la connaissance des programmes, à la pratique du métier, à la connaissance du développement de l'enfant et à la réglementation en vigueur.

1. L'épreuve orale d'« EPS » dans le concours

Pourquoi une épreuve orale sur l'EPS ?

Les programmes réaffirment la **place de l'EPS** dans l'enseignement, au service du développement des capacités motrices, mais également au service des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'EPS représente un lieu d'expérimentation riche et multiforme qui lui donne toute sa place dans le cadre du croisement entre les enseignements. Elle contribue pleinement à la mise en œuvre du parcours santé, du parcours citoyen et du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Introduction

- À l'école maternelle, il est impératif d'organiser au moins une séance d'activité motrice, de 30 à 45 minutes, chaque jour. Une attention spécifique sera accordée au besoin de mouvement des enfants de moins de trois ans, en particulier.
- À l'école élémentaire, les programmes affichent un horaire global annuel de 108 heures, ce qui offre une souplesse dans la gestion des programmations de classe, permettant d'intégrer dans ce quota les heures effectives d'EPS vécues par les élèves dans le cadre de projets spécifiques tels que les classes transplantées, les classes à PAC, etc.
- Les trois heures hebdomadaires, en moyenne, sont toutefois le gage d'une pratique régulière. Les enseignants organisent l'enseignement dû aux élèves, pour que les 108 heures annuelles soient effectivement dispensées. Les professeurs des écoles doivent s'engager dans cet apprentissage.
- En 2022, pour la rentrée, le ministère préconisait 30 minutes d'activité physique par jour. *« Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'Éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires. »*

La répartition des séances tient compte des rythmes scolaires.

Les quatre objectifs à l'école maternelle, les quatre champs d'apprentissage à l'école élémentaire sont travaillés chaque année.

La continuité des apprentissages et la progression des exigences se font sur toute la scolarité. À l'école maternelle, on pourra se reporter aux remarques complémentaires sur la programmation et les démarches. Au cycle 3, la concertation se fera dans le cadre des conseils écoles/collèges. On s'appuie sur les ressources d'accompagnement.

L'épreuve

Cette épreuve fait partie de la phase d'admission.

» Pour l'épreuve classique (M2)

Rappels réglementaires sur l'épreuve et consignes de mise en forme des sujets

Épreuve d'entretien : première partie « éducation physique et sportive »

« La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

- Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.
- Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement de la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

(www.devenirenseignant.gouv.fr, 21 octobre 2021)

► Pour le concours réformé (L3)

La seconde épreuve d'admission (durée totale : 55 minutes ; coefficient : 3) comporte deux parties, dont une première consacrée à l'éducation physique et sportive. Cette dernière est précédée d'une durée de préparation de 10 minutes. L'épreuve elle-même dure 20 minutes, dont 8 minutes maximum d'exposé suivies d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège, et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines :

- la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques) ;
- la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) ;
- la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques).

Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat, qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4.

2. Les attentes du jury

*« Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique sportive ou artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte à une ou plusieurs **situation(s)***

Introduction

d'apprentissage adossée(s) au **développement d'une compétence motrice** relative à cette activité physique ou expérience corporelle. Les éléments de programme utiles sont fournis au candidat qui choisit ou identifie, selon la formulation du sujet, l'activité physique concernée. Le candidat expose ses réponses et s'entretient avec le jury. Le jury peut élargir le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

Il est conseillé de limiter, pour les sujets portant sur les programmes de l'école élémentaire, le nombre de domaines d'activités physiques à retenir pour la conception des sujets, et d'en informer les candidats, au plus tard à la publication de l'admissibilité. La priorité peut être donnée aux domaines suivants :

- activités athlétiques ;
- jeux et sports collectifs ;
- danses ;
- natation.

Les sujets comporteront les informations suivantes :

- contexte d'enseignement : on précisera le cycle d'enseignement et le niveau de classe ;
- objectif d'acquisition : on précisera l'attendu de fin de cycle à l'école élémentaire ou l'objectif d'apprentissage pour l'école maternelle ;
- à partir d'un constat, fondé par exemple sur la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages, une question est posée au candidat ;
- les éléments de programme utiles au traitement de la question sont fournis au candidat en annexe du sujet.

Si pour aider le candidat à faire des propositions, le jury identifie une activité physique dans le constat, cela n'interdit en réalité pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique du domaine. »

(www.devenirenseignant.gouv.fr, 21 octobre 2021)

Entrer correctement dans les échanges avec le jury est un atout à ne pas négliger. L'aptitude à faire évoluer la situation au fil de l'entretien, à la reconsidérer ou la remanier montre la capacité du candidat à entrer dans le questionnement du jury. Le candidat qui intègre déjà le contexte de classe dans sa présentation et ses remédiations (effectifs, exploitation en classe des observables ou des prises de notes, pré et post-séance en EPS) démontre déjà sa posture de futur enseignant.

La syntaxe et le vocabulaire doivent être adaptés. De la concision et de la précision dans l'expression, sans verbiage ni jargon, sont appréciées.

Les réussites soulignées par le jury sont : « Certains exposés sont bien construits, la situation est inscrite dans une séquence, les registres de langue (lexique, syntaxe) sont dans l'ensemble de qualité. Candidat organisant son exposé en basant sa réflexion sur un diagnostic précis

(ressources en jeux, obstacles à surmonter) ; présentant sa situation sous forme de schéma pour illustrer son organisation spatiale et temporelle (matériel utilisé, forme de groupements, normes sécuritaires) ; structurant à l'oral la présentation de sa situation d'apprentissage en intégrant les enjeux de l'analyse de la tâche, et l'origine du choix de la tâche : objectif, but, consignes, critères de réussites et de réalisation (verbalisation adaptée à la compréhension des élèves), variantes de la situation, simplification, complexification, prise en compte des rôles sociaux » (rapport de jury 2019 dans l'académie de la Réunion).

Les points négatifs soulevés par le jury sont : « Il est à noter que, les sujets concernant le cycle 1 ont été moins bien réussis. Les candidats ont présenté des difficultés à évaluer les capacités motrices des élèves de maternelle. »

Chaque académie sélectionne 4 APSA (activité physique, sportive et artistique) parmi les 8 existantes (activités athlétiques, arts du cirque, danse, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, activités d'orientation, activités gymniques et jeux de lutte) pour le concours. Il faut se rapprocher de l'académie dans laquelle vous passez le concours pour obtenir la liste mise à jour pour 2025 des APSA retenues.

3. Conseils et méthodologie

Structurer l'exposé

Le jury attend toujours du candidat un exposé structuré par un plan annoncé et compréhensible. Plus précisément, tout exposé doit comprendre une brève introduction comportant une entrée en matière, quelques éléments de contexte et définitions si nécessaire, le rappel de la question posée et une annonce de plan. Celle-ci est toujours très attendue du jury puisqu'elle va constituer un outil essentiel à la compréhension de l'exposé du candidat.

Respecter le temps donné

Bâtir un exposé de 15 minutes requiert un entraînement préalable, montre en main : être interrompu par le jury au bout de 15 minutes, alors qu'on aborde seulement la deuxième partie d'un exposé qui en compte deux, est de mauvais augure pour de la suite.

Introduction

Ne pas être trop livresque ni trop scolaire

Le ton joue pour beaucoup : savoir « par cœur » n'est absolument pas interdit, au contraire. Il faut alors trouver le ton, savoir hésiter de temps en temps pour que le « par cœur » n'indispose pas et que le lien avec une pratique soit réel. Des exposés à un rythme trop élevé ne permettent pas au jury de prendre des informations et dévalorisent le discours.

Être soi-même

Faire semblant de savoir quand on ne sait pas peut avoir un effet désastreux : mieux vaut reconnaître honnêtement qu'on n'a pas réponse à une question du jury tout en réfléchissant à une réponse possible : « Je ne peux pas répondre précisément à votre question, mais ça me fait penser à... », ou : « Je l'ignore, mais on peut peut-être aborder ce problème sous un autre angle... » Le jury n'attend pas que le candidat ait réponse à tout, mais il aime le voir réfléchir, se poser de bonnes questions, faire des liens...

Connaître le sujet et le mettre au service du savoir-faire (c'est la professionnalisation de l'épreuve)

La connaissance du sujet proposé est évidemment nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. La manière de présenter vos connaissances est révélatrice des qualités et des défauts : Êtes-vous capable d'organiser les connaissances ? De faire comprendre cette organisation ? De respecter l'organisation annoncée ? Dans la partie entretien qui suit l'exposé, êtes-vous réellement attentif aux questions posées ? Comment vous comportez-vous face à une contradiction ? Etc.

Ainsi, l'évaluation des connaissances et la manière de les présenter sont étroitement imbriquées.

Proposer des réponses nuancées

Donner son avis chaque fois qu'il est demandé est bien sûr une règle, mais sachez répondre tout en mesurant bien que tout avis doit être nuancé et argumenté. C'est bien moins le « oui » ou le « non » qui est attendu que ce qui le fonde. « Moi je dis que... », le refus de convenir d'une absurdité passe très mal à l'oral.

Il faut également éviter les considérations de type « café du commerce » et les banalités (« tout est relatif », etc.), ainsi que les tics de langage à la mode (« en fait », « ça marche », « mais, bon, etc. », « voilà », « si vous voulez », « c'est clair », etc.). Un niveau d'expression dans le registre familier ou un manque de précision dans le lexique desservent les candidats (les APC ne sont pas un « quelque chose après la classe »).

Une manière de marquer ses distances avec des banalités peut consister à les citer sans les faire siennes (« On entend souvent dire que... »), ce qui permet de les nuancer en les mettant en perspective (« Mais d'autres disent aussi que... » ou « Ce qui semble en contradiction avec... »).

Se méfier du savoir « savant » et ne pas utiliser de citations à mauvais escient

Illustrer son propos par une citation et surtout mobiliser cette citation à bon escient est gratifiant. Mais la citation « passe-partout » utilisable sur tout sujet (« L'enfer, c'est les autres... ») ne sera jamais la bienvenue. Mémoriser des citations peut vous permettre de retrouver assez facilement des « points de vue » différents sur une question.

Utiliser les abréviations

Parler dix fois dans un exposé de l'Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (AGEEM) ou de l'attestation scolaire du savoir-nager (ASSN) créerait l'impression fâcheuse que vous cherchez à gagner du temps. Mais développer un sigle ou un acronyme, même connu, lors de sa première utilisation dans la conversation, permettra de souligner une donnée importante (exemple : « ATSEM, agent territorial spécialisé d'école maternelle, dont l'employeur n'est pas l'Éducation nationale... »).

Si vous utilisez une terminologie savante, par exemple le terme « zone proximale de développement », il faudra être capable de le définir et de donner des exemples concrets. Sinon, n'employez pas ce terme.

Identifier des questions récurrentes

Les annales et les rapports de jury donnent souvent les questions récurrentes apparues au fil des années. Dans la plupart des épreuves orales comportant un entretien, les questions portent sur la motivation et les aptitudes à exercer les missions définies par le référentiel des compétences. Des questions sur les droits et les obligations sont également fréquentes. Ces thèmes ont pour objectif d'évaluer l'intérêt et la curiosité du candidat pour son futur environnement professionnel.

Donner une réponse

Vous pouvez répondre que vous ne savez pas ou que la question vous étonne, ou que vous n'avez pas bien saisi le sens de la question. Vous pouvez aussi, avec prudence,

Introduction

reformuler la question : « Je crois comprendre que vous me demandez si... », ou alors demander que le jury reformule la question : « Excusez-moi, mais pourriez-vous répéter la question... ? », mais répondez.

Ne pas être déstabilisé

Une question déstabilisante du genre : « Au regard de vos réponses, je ne vois pas quelle différence il y a entre vous et un éducateur sportif. Qu'en pensez-vous ? » est toujours possible. Elle vise à mesurer comment le futur fonctionnaire peut se comporter face à l'imprévu. Déstabiliser systématiquement les candidats n'est cependant pas une pratique si répandue. Le candidat doit essayer de jouer le jeu et de répondre : « J'ai conscience de n'avoir pas parfaitement répondu à telle question. Mais je me suis efforcé de démontrer dans mon exposé que... Je pense que je n'ai pas suffisamment montré l'importance de... » Les autres membres du jury n'ont peut-être pas le même regard sur la question que son auteur et ils vous sauront particulièrement gré d'avoir essayé d'y répondre.

L'agressivité n'est pas de mise et elle est souvent pointée du doigt par le jury lorsqu'un candidat hésite, ne sait pas répondre ou encore lorsqu'il panique. Sachez vous contrôler en toutes occasions. L'entretien est de bonne tenue quand il allie le fond et la forme, donnant envie au jury d'ouvrir le questionnement sur toutes les composantes du métier de professeur des écoles (PE).

Pour conclure, rigueur, engagement, réflexion, pragmatisme et bon sens au service des élèves sont attendus lors de l'épreuve orale.

Pour illustrer ces propos, vous trouverez ci-dessous quelques points soulevés par les rapports de jurys sur l'épreuve EPS de 2024.

*« En EPS, il est attendu du candidat qu'il contextualise le sujet et montre qu'il a fait sienne la problématique, qu'il inscrive sa séance dans une programmation plus large, rappelant les enjeux de l'EPS, et qu'il soit capable de situer le cadre de référence, notamment les lois relatives au système éducatif ou l'inclusion des personnes porteuses de handicap. D'une façon générale, **les candidats en réussite ont montré** :*

- *de bonnes connaissances pédagogiques et didactiques en EPS ;*
- *une capacité à organiser son exposé en planifiant son propos et à répondre au jury de façon claire et étayée ;*
- *une bonne connaissance du développement moteur et psychologique de l'enfant ;*
- *une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement en lien avec les enjeux identifiés ;*
- *une bonne capacité à organiser son exposé avec l'annonce claire d'un plan précis.*

Des constats positifs ont été relevés :

- *les enjeux sont bien identifiés pour certains candidats ;*
- *la mise en sécurité des élèves est prise en compte ;*

- des variables didactiques pertinentes accompagnées d'une bonne connaissance du développement de l'enfant ;
- une bonne capacité d'analyse ;
- une bonne prise en compte des différents rôles possibles des acteurs (ATSEM, AESH) ;
- les candidats répondent précisément à la question en caractérisant l'obstacle auquel les élèves sont confrontés. Il est à noter que les hypothèses des causes de ces obstacles, clairement exprimés par les candidats, doivent être en cohérence avec les pistes didactiques proposées ;
- une inscription du module d'EPS dans une programmation annuelle plus large enrichie d'une ouverture interdisciplinaire ;
- les exposés structurés de plus de 12/13 minutes ;
- les candidats faisant preuve de dynamisme et d'un bon usage de la langue française ont été appréciés ;
- les candidats sont souriants avec une tenue adaptée ;

Des constats négatifs ont également été notés :

- un manque de connaissance sur le développement du jeune enfant induisant des mises en situations parfois fort peu réalistes : les situations d'apprentissage manquent de réalisme de la part des candidats : elles ne correspondent pas toujours aux besoins et à l'âge des élèves. Il est constaté un fort décalage entre la théorie et la pratique particulièrement en classe de maternelle ;
- une maîtrise insuffisante de ce que recouvre le terme programmation ;
- des difficultés à proposer une situation d'apprentissage en lien avec les enjeux identifiés ;
- une méconnaissance de l'école maternelle et de son programme ;
- un manque de connaissances didactiques de l'enseignement de l'EPS, voire de préparation pour certains ;
- certains concepts mal compris sont trop vite énoncés sans réel fondement : un déséquilibre notable, chez certains candidats, entre des propos introductifs théoriques connus et une conception de situation d'apprentissage non pertinente ;
- l'EPS n'est pas considérée comme support possible à l'enseignement du langage ;
- le référentiel de compétence du PE n'est pas suffisamment connu ;
- les outils de suivi des élèves dans les différents cycles sont également insuffisamment connus (LSU et carnet de suivi des apprentissages) ;
- la chaîne hiérarchique est méconnue ;
- l'évaluation et les critères de réussite ne sont pas toujours indiqués ;
- peu de différenciations proposées ;
- la séance n'est pas inscrite dans une séquence : le sujet est traité dans une seule séance ;
- il manque très souvent les éléments suivants : place de la séance dans la séquence, le but, des critères de réalisation, les critères de réussite, les variables ;
- le candidat manque d'ouverture sur des prolongements, sur l'interdisciplinarité ;
- la première priorité de l'école, qui est la sécurité des élèves, n'est pas identifiée et mobilisée par les candidats. »

L'entretien

La phase de questions/réponses doit permettre de faire évoluer la situation présentée lors de l'exposé, sans que le candidat soit déstabilisé.

- La terminologie doit être soignée : employer un vocabulaire non maîtrisé est déconseillé.
- Prendre en compte les capacités motrices en fonction de l'âge des élèves.
- Le jury recommande aux candidats de faire preuve de bon sens : proposer des situations simples en prenant en compte leurs réalisations sur le terrain et en les inscrivant dans une progressivité.
- Il est indispensable que le candidat identifie clairement l'objectif d'apprentissage de la séance proposée.
- Prévoir des prolongements à la situation pédagogique, dans les cycles et dans le parcours des élèves.
- Varier les propositions pour les jeux collectifs.
- Le jury apprécie quand le candidat précise les consignes données aux élèves.
- Utiliser le tableau favorise l'illustration d'une situation d'apprentissage (le schéma sur feuille peut aussi avoir cette fonction).
- Un lien avec les autres disciplines est apprécié.

Conseils particuliers

Il est important pour le candidat :

- d'analyser le sujet et de dégager une problématique simple. Les exemples et les idées développées permettent d'identifier un positionnement personnel du candidat ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, donner du rythme à son exposé sans précipitation et sans exagération, être attentif aux questions posées ;
- de savoir décliner les enjeux de santé, culturels ou sociaux ;
- de consacrer un temps suffisant à la situation d'apprentissage et à sa mise en œuvre concrète au sein d'un groupe classe ;
- d'intégrer la sécurité des élèves dans la mise en place de la situation d'apprentissage ;
- d'éviter une présentation trop détaillée de situations ou de tâches – de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans la situation retenue ;
- de conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps ;
- de maîtriser la terminologie et les concepts employés, de préciser les notions utilisées ;
- de prendre appui sur :

1. Les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire et qui définissent les compétences des programmes et celles du socle commun, les connaissances et les